

Le contexte

La complexification du contexte socio-économique, la diversification des acteurs intervenant dans le champ sportif, la multiplication des exigences en matière de pratique sont autant d'éléments conduisant les associations sportives à se structurer, s'adapter et se développer. Afin de répondre à ces contraintes, **la professionnalisation du secteur est devenue inéluctable** d'autant plus que le mouvement sportif s'est très largement appuyé sur l'ensemble des dispositifs et politiques publics de soutiens à l'emploi (Nouveaux Service-Emplois Jeunes, CES-CEC, Plan Sport Emploi, Plan de Cohésion Sociale, aides régionales à l'emploi...). Or, la professionnalisation ne se limite pas au recours à l'emploi dans les associations mais doit être abordée dans sa globalité. Cette démarche n'est pas aisée. L'accompagnement à la structuration des associations trouve ainsi toute sa pertinence.

Le processus de professionnalisation

La professionnalisation implique la prise en compte de 3 dimensions fondamentales



Le projet associatif : au cœur de la professionnalisation

Le **bénévolat et le statut associatif** sont au centre du développement du sport en France. Si la forte évolution des pratiques et l'accroissement constant des emplois accélèrent la professionnalisation du mouvement sportif, celle-ci doit nécessairement **soutenir l'ancrage territorial de l'association par la formalisation d'un projet associatif** s'inscrivant dans un contexte socio-économique et juridique tant national que territorial.

Prise en compte du **capital humain** de l'association (bénévoles et professionnels) → **compétence et technicité** des acteurs pour une plus grande efficacité dans la réponse aux nouveaux besoins et exigences

Les signes de la professionnalisation du secteur

Divers indicateurs tendent à mettre en évidence l'entrée du secteur associatif sportif dans le processus de professionnalisation :

- **Le développement et reconnaissance de la qualification des acteurs de l'association (salariés et bénévoles)**
 - Développement et diversification des offres de formations pour répondre aux exigences actuelles en matière de compétences
 - à visée professionnelle (formation initiale et continue)
 - à destination des dirigeants
 - Formations qualifiantes ou non en matière de management du sport, de gestion associative, développement des Centres de Formation d'Apprentis « Sport »....
 - Reconnaissance des acquis bénévoles par la Validation des Acquis de l'Expérience
- **La reconnaissance professionnelle des diplômes sportifs**
 - Existence d'une Commission Paritaire Consultative des Métiers du sport et de l'animation
 - Inscriptions de diplômes sportifs au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
 - Rénovation des diplômes délivrés par le Ministère en charge des Sports
- **La mise en place d'un véritable dialogue social**
 - Création d'une Commission Mixte Paritaire pour assurer la discussion entre les représentants d'employeurs et de salariés
 - Signature de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) pour une prise en compte de la spécificité de la Branche

Les outils au service de la professionnalisation

Le CNOSF, en tant que représentant du mouvement associatif sportif français, a engagé depuis une dizaine d'années, une politique volontariste de professionnalisation autour de 3 axes principaux :

- Le soutien à la définition des politiques sportives à l'échelle d'un territoire (dimension sociale et éducative du sport, sport de haut niveau, développement durable, etc.),
- L'accompagnement à la structuration du secteur par la formation et l'emploi (réseau Sport-Insertion-Emploi, pôle formation, etc.),
- L'implication par le biais du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS), dans l'élaboration et la mise en œuvre de la convention collective du sport.

Cette politique volontariste a notamment impulsé la production d'un certain nombre d'outils et productions émanant du CNOSF et du mouvement fédéral :

- Le livre blanc du mouvement sportif, « [La Raison du plus Sport](#) », téléchargeable sur le site du CNOSF
- [Le guide du management associatif](#) (publication CNOSF)
- [Politiques fédérales – Politiques territoriales](#), téléchargeable sur le site du CNOSF [rubrique développement des activités]
- [Le sport, acteur incontournable de l'aménagement du territoire](#), téléchargeable sur le site du CNOSF [rubrique développement des activités]
- [L'agenda 21 du sport français](#)
- [Le tableau de bord de la consolidation des activités et des emplois associatifs sportifs](#)
- [Le carnet de vie du bénévole](#), informations sur le site du CNOSF [rubrique vie associative]

Mais aussi un Institut de Formation du Mouvement Sportif : l'IFoMoS (<http://ifomos.franceolympique.com>)

Contact CNAR :

Comité National Olympique et Sportif Français
1 avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris cedex13
Tél : 01 40 78 29 43

Courriel : cnar-sport@cnosf.org
Site : <http://cnar-sport.franceolympique.com>